

Appel à projet 2025

« Inclusion – Équitation et Handicap »

Horse & Show

1. Contexte

Aujourd’hui, trop peu de structures permettent aux cavaliers en situation de handicap de pratiquer dans de bonnes conditions. Pourtant, l’équitation adaptée offre des bénéfices uniques : amélioration du tonus, coordination, équilibre, mais aussi confiance en soi, intégration et partage. Au-delà du sport, c’est une relation privilégiée avec le cheval – calme, à l’écoute, médiateur bienveillant – qui se crée : **un cheval, un humain, un lien**.

Horse & Show s’engage à promouvoir la pratique équestre pour les personnes en situation de handicap, en soutenant les cavaliers et les structures qui œuvrent pour l’accès à la pratique et à la performance en équitation adaptée et para-équitation. L’association apporte un accompagnement matériel, financier et humain aux structures qui partagent ses valeurs et mettent en place des conditions d’accueil inclusives et respectueuses du cheval comme du cavalier.

Après la première promotion du programme “*Ensemble à cheval*” en 2025, Horse & Show souhaite proposer un nouvel accompagnement pour les structures et les cavaliers en faveur de l’inclusion de tous les publics.

Programme « Ensemble à cheval » : ce projet réunit des cavaliers de compétition et des enfants ou jeunes adultes en situation de handicap. Objectif : créer des duos cavaliers-parrains et filleuls pour partager une aventure sportive et humaine, découvrir l’équitation adaptée et promouvoir l’inclusion.

2. Objectifs

Aujourd’hui, les cavaliers en situation de handicap rencontrent encore de nombreux obstacles pour pratiquer l’équitation : peu de structures disposent d’enseignants formés ou de matériel adapté, et les créneaux dédiés sont rares. Cette offre limitée réduit non seulement l’accès au loisir, mais aussi les perspectives de progression vers la compétition et le haut niveau. L’enjeu est donc de développer un véritable réseau de structures inclusives pour offrir à ces cavaliers les mêmes chances d’épanouissement et de performance que les autres.

Horse & Show agit sur trois axes complémentaires pour favoriser l’inclusion en équitation :

- Développer un réseau de structures inclusives : former et équiper des clubs capables d'accueillir les cavaliers en situation de handicap

Appel à projet 2025

« Inclusion – Équitation et Handicap »

Horse & Show

- Soutenir financièrement cavaliers et familles : alléger le coût du matériel adapté et de la pratique, afin de rendre le sport accessible à tous
- Valoriser les événements inclusifs : accompagner et promouvoir les initiatives qui mettent en avant le partage, la découverte et la mixité dans l'équitation

3. Publics concernés

- **Structures équestres (clubs, centres équestres, associations)** : lieux d'accueil privilégiés, elles jouent un rôle central dans l'ouverture de créneaux adaptés, la mise à disposition de matériel spécifique et l'accompagnement pédagogique des cavaliers en situation de handicap.
- **Cavaliers en situation de handicap** : enfants, jeunes ou adultes qui souhaitent découvrir l'équitation, pratiquer régulièrement ou accéder à la compétition. Leur donner les moyens de progresser et de s'épanouir est au cœur de l'action.
- **Familles et encadrants** : premiers soutiens des cavaliers, ils bénéficient d'un accompagnement renforcé (allègement des coûts, meilleure accessibilité) et d'un réseau de professionnels sensibilisés pour favoriser la confiance et la continuité de la pratique.
- **Public éloigné de la pratique sportive** : au-delà du handicap, l'appel à projet vise également des personnes pour qui l'accès au sport est limité (raisons sociales, géographiques ou financières), afin de promouvoir une équitation véritablement inclusive et accessible à tous.

4. Aides financières et accompagnement

a) Aides financières

- Pour les structures :

Appel à projet 2025 « Inclusion – Équitation et Handicap » Horse & Show

Subventions de 1500€ par structure

Choix de 3 structures dans 3 régions différentes

Objectif à long terme : 1 structure d'accueil pour les cavaliers en situation de handicap par département

Obligations des structures :

- Adhésion de 50€ / an à Horse & Show
- Ouvrir un créneau spécifique pour la pratique du public en situation de handicap
- Avoir du matériel adapté pour les pratiquants de ce créneau
- Avoir un enseignant formé pour ce public
- Partenariat avec Horse & Show pour l'accueil des cavaliers en situation de handicap de l'association

- Pour les cavaliers :

Aide de 500€ par cavalier en situation de handicap + 1^{ère} adhésion offerte

Choix de 3 cavaliers en septembre 2025 sur 3 régions différentes

Objectif : permettre l'accès à la compétition et au haut niveau aux cavaliers en situation de handicap

Obligation du cavalier :

- Avoir un réel besoin dans l'achat d'un matériel adapté pour sa pratique
- Avoir un projet de performance/compétition à l'international (résultats)
- Participer régulièrement au fonctionnement de l'association (notamment communication)

- Pour les événements :

Soutien de 12 évènements par an à hauteur de 100€/journée

1 évènement par mois recevra une aide de 100€ pour l'organisation de sa journée dédiée au public en situation de handicap ou à l'activité pour tous (public éloigné de la pratique etc.)

b) Accompagnement par Horse & Show (réseau, communication, suivi du projet)

Horse & Show ne se limite pas à un soutien financier : l'association propose un véritable accompagnement global, pensé pour renforcer la visibilité et la pérennité des projets.

- Mise en réseau :

Appel à projet 2025

« Inclusion – Équitation et Handicap »

Horse & Show

- Mise en relation des structures et cavaliers bénéficiaires avec un réseau de professionnels en para équitation, d'enseignants formés et de partenaires institutionnels.
- Organisation de temps d'échanges (rencontres, webinaires, événements) pour partager des bonnes pratiques et créer une dynamique collective autour de l'inclusion.
- Communication et valorisation :
 - Diffusion des actions et témoignages via les réseaux sociaux et le site internet
 - Création de portraits de cavaliers et de reportages sur les structures soutenues, afin de donner de la visibilité aux initiatives et de sensibiliser le grand public.
 - Mise à disposition d'outils de communication (visuels, affiches, kits médias) pour aider les structures à valoriser leur démarche.
- Suivi personnalisé :
 - Accompagnement des structures et cavaliers dans la mise en œuvre de leur projet (aide dans les démarches, conseils).
 - Point d'étape semestriel pour évaluer l'avancement (via un court bilan transmis à Horse & Show).
 - Soutien dans la recherche de financements complémentaires si nécessaire.

5. Modalités de participation et calendrier

L'appel à projet « Inclusion – Équitation et Handicap » sera lancé officiellement à la rentrée 2025 et se déroulera selon les étapes suivantes :

- Conditions d'attribution des aides :
 - Versement sur présentation de factures (achat de matériel)
 - Bilan obligatoire transmis à l'association en fin d'année (rapport d'activité, photos, témoignages).
 - Publication d'un bilan annuel sur le site internet de Horse & Show pour valoriser les projets soutenus.
- Sélection (3 structures + 3 cavaliers la première année) :
 - Critères pour les structures : pertinence du projet d'accueil, engagement sur la durée, compétences pédagogiques, accessibilité.
 - Critères pour les cavaliers : performer à haut niveau, avoir un projet sportif ainsi qu'un besoin réel en matériel adapté, pratique éthique et implication dans la vie associative.
 - Priorité donnée à la diversité géographique pour favoriser un maillage territorial équilibré.
- Calendrier et communication :

Appel à projet 2025

« Inclusion – Équitation et Handicap »

Horse & Show

- Septembre 2025 : annonce officielle du lancement (site internet et réseaux sociaux).
- Dossier de candidature à envoyer par mail à l'adresse suivante : horseshow33@gmail.com
- Date limite d'envoi des dossiers : 30/10/25
- 31/10/2025 : réunion du jury de sélection
- 03/11/2025 : annonce des résultats pour les structures et attribution des aides

6. Engagements réciproques

Pour garantir la réussite de l'appel à projet, chaque partie prenante s'engage à respecter un cadre clair de collaboration.

- Structures équestres :
 - Accueillir régulièrement des cavaliers en situation de handicap sur des créneaux adaptés
 - Maintenir le matériel et les installations accessibles
 - Assurer la formation continue des enseignants et encadrants
 - Fournir un bilan annuel à Horse & Show
- Cavaliers bénéficiaires :
 - Utiliser l'aide financière pour l'achat de matériel adapté ou d'aménagements spécifiques en lien avec l'équitation adaptée ou pour la performance sportive (entraînement, compétition, etc.)
 - S'impliquer dans le projet de l'association (témoignages, communication, participation aux événements)
 - Respecter les valeurs de bienveillance, d'entraide et d'inclusion portées par Horse & Show
- Organisateurs d'événements inclusifs :
 - Assurer l'accueil et la sécurité de tous les participants
 - Mettre en avant la mixité et l'accessibilité dans leur communication
 - Transmettre un compte-rendu et des visuels de la journée à Horse & Show
- Horse & Show :
 - Garantir un soutien financier transparent et équitable
 - Offrir un accompagnement technique et humain aux structures et cavaliers
 - Valoriser les actions soutenues auprès du grand public et des partenaires
 - Assurer un suivi annuel et encourager la mutualisation des expériences entre acteurs du réseau

Appel à projet 2025
« Inclusion – Équitation et Handicap »
Horse & Show

7. Perspectives

- **Extension progressive à 1 structure par département** : L'objectif est de garantir une implantation méthodique et équilibrée des structures inclusives. En visant une structure par département, on assure que l'accès à l'équitation adaptée soit possible partout sur le territoire, tout en permettant un accompagnement de qualité pour chaque club. Cette progression étape par étape facilite également la gestion des ressources et le suivi des bonnes pratiques.
- **Création d'un réseau national de clubs inclusifs** : Une fois les structures implantées, la mise en réseau permettra de favoriser l'échange d'expériences, la mutualisation des compétences et l'organisation d'événements communs. Ce réseau servira également de plateforme de visibilité pour les clubs inclusifs.
- **Développement de compétitions inclusives reconnues** : Pour valoriser les cavaliers et les clubs, il est essentiel de mettre en place des compétitions inclusives officielles. Cela permet de renforcer la motivation des participants, de sensibiliser le public et de légitimer la pratique de l'équitation adaptée. Ces compétitions offriront des opportunités de visibilité médiatique et de reconnaissance pour les clubs engagés.